

Réorganisation au Service de l'économie

Renforcement de l'Office de promotion économique et de la direction du service

Afin de prendre en compte l'évolution de la situation économique, le Conseil d'Etat a validé certains ajustements au niveau de l'organisation du Service de l'économie. Il a notamment dissout l'Office du développement économique et régional, allouant partie de ses ressources à l'Office de promotion économique et une partie au renforcement de l'équipe de direction du Service de l'économie.

Dans le contexte actuel, l'action de la promotion économique, comme le préconise sa stratégie, vise le soutien ciblé aux filières présentant un potentiel avéré en terme de compétitivité sur les marchés - toutes les entreprises implantées sur sol neuchâtelois peuvent d'ailleurs en bénéficier à - et l'implantation d'entreprises étrangères développant une activité complémentaire propre à soutenir et renforcer la compétitivité des entreprises déjà implantées. Ainsi, plus que jamais, le Service de l'économie doit pouvoir intervenir de manière réactive mais aussi proactive.

Pour répondre à ce défi et satisfaire au mieux les besoins des entreprises, la structure et le fonctionnement ont été réalignés dans l'optique de délivrer un service optimal aux entreprises : en amont l'autorité compétente, et en aval les entreprises et autres porteurs de projets. Elle permet ainsi d'optimiser les flux d'information et de décision, sans impact sur la dotation en personnel mais en recherchant une allocation de ses ressources, encore meilleure.

Office de promotion économique renforcé

Toutes les prestations opérationnelles du Service de l'économie en matière de promotion économique, de soutien aux entreprises, d'aides à des projets touristiques ou de politique régionale sont désormais délivrées par l'Office de promotion économique. Tous les projets de nature économique sont analysés au sein d'une même entité, quelles que soient l'aide ou la source de financement envisagées, cas échéant avec l'appui des partenaires de la promotion économique, internes à l'Etat ou externes et liés (ou non) à celui-ci par un mandat de prestation, et des organismes de développement régional.

Cette concentration des compétences au sein d'une même entité facilite grandement la coordination et le rôle d'interface que joue l'office de promotion économique entre les entreprises et l'administration cantonale. C'est surtout sa capacité d'intervention auprès des porteurs de projet qui est renforcée et le traitement des dossiers qui s'en trouve dès lors optimisé.

Direction élargie

Quant aux prestations de natures décisionnelle et stratégique touchant la politique économique, régionale, touristique et extérieure, elles sont désormais assurées par une équipe de direction élargie, conduite par M. Patrick Cossettini, chef de service. Elle compte notamment Mme Sophie-Hélène Bataïni, nommée adjointe au chef de service en début d'année. Cette nouvelle configuration assure un meilleur appui à l'ensemble des départements et facilite le pilotage du service.

Nouveaux rôles de l'office de la statistique et de l'office du commerce

L'Office de la statistique renforce également son rôle transversal : tant ses prestations de production que de diffusion de statistique sont offertes à un nombre croissant de services de tous les départements.

Par ailleurs, comme annoncé le 13 janvier dernier, l'Office du commerce a vu ses prestations réparties entre le Service de la consommation et des affaires vétérinaires et le Service de surveillance et des relations du travail, tous deux rattachés au Département de l'économie.

Une réorganisation avec une seule ambition : le développement durable d'un tissu économique vivant et vivace

Ces adaptations concentrent les prestations du service de l'économie autour de sa mission de base qui consiste à favoriser le développement du canton en participant à l'élaboration, la mise en oeuvre et l'évaluation de ses politiques économique, régionale, touristique et extérieure avec pour ambition de viser le développement économique durable d'un tissu économique cantonal, vivant et vivace;

Pour de plus amples renseignements :

Frédéric Hainard, chef du Département de l'économie, tél. 032 889 68 00.

Patrick Cossettini, chef du Service de l'économie, tél. 032 889 68 20

Neuchâtel, le 5 février 2010